Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le 05/03/2024

ID: 081-218101400-20240227-2028_DL6_270224-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



Nombre de conseillers

En exercice: 33
Présents: 21
Procurations: 12
Votants: 33
N° 6/2024

DÉPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT DE CASTRES COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Séjour sport santé seniors - Tarification

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept février, à dix-huit heures, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-et-un février deux mille vingt-quatre, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :

MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mme BALAT, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, Mme RÉMY, M. VANTAUX, POMARÈDE, DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir:

Mme DOURTHE à M. DELORD
M. LABORDE à M. CARAYON
M. GAMBIER à Mme IMBERT
Mme ESPARBIÉ à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme LESPINARD à Mme BONNIFACY
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme RÉMY
Mme LEY à M. RENAULT
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme FAURE à Mme DEFAIS
Mme LE NY à M. LARUE



Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

L'Adjointe au Maire, déléguée au sport et à la jeunesse, informe l'assemblée de la mise en œuvre d'un séjour « sport santé seniors », organisé par la Ville de LAVAUR (Maison Sport Santé). Il est proposé de fixer une tarification selon un barème basé sur le revenu net imposable des participants en fonction du nombre de parts du foyer, comme ci-après :

.../...

Publié le 05/03/2024

ID: 081-218101400-20240227-2028_DL6_270224-DE

Tarif par personne et pour le séjour de 5 jours :

- 217.00 € pour le participant dont le revenu net imposable mentionné sur son dernier avis d'imposition est inférieur au seuil d'imposition
- 385.00 € pour le participant dont le revenu net imposable mentionné sur son dernier avis d'imposition est égal ou supérieur au seuil d'imposition défini dans le tableau ci-dessous

Tableau de référence pour 2024 :

Nombre de parts	1	1.5	2	2.5	3	3.5
Revenu net imposable personne seule	15 991	21 380	26 768	32 157	37 545	42 934
Revenu net imposable personne mariée ou pacsée	-	1	30 186	35 575	40 963	46 352

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la tarification du séjour « sport santé seniors » comme définie ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

/ /

Le Maire,

Bernard CARAYON

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT